

AGRICULTURE

GROUPE DES ÉLUS COMMUNISTES

Conseil Régional
Réunion du 23 – 24 juin 2011

Pour une nouvelle alliance agricole
Intervention de Gérard Lahellec

Monsieur le Président,
Mes cher(e)s collègues,

Au moment où nous débattons de votre rapport, le hasard du calendrier veut que cette semaine aussi se tienne à Paris une réunion des ministres de l'agriculture des pays dits du «G20».

Comme nous nous efforçons de le faire, modestement mais avec détermination à notre niveau, cette réunion du «G20» à Paris devrait prendre la mesure des graves difficultés qui se profilent pour l'avenir.

Cette préoccupation devrait aussi être celle de l'Europe au moment où le parlement européen discute d'un rapport préparatoire à la prochaine réforme de la Politique Agricole Commune.

Malheureusement, les orientations proposées jusque là, au plan mondial comme au plan européen, ne tiennent pas compte des grands enjeux actuels qui appellent à inverser les choix antérieurs qui ont consisté à tout libéraliser et à réduire les ambitions publiques en matière de recherche et de développement.

Ainsi, il conviendrait de créer un fonds mondial pour les scientifiques et instituts de recherche et favoriser leurs mises en réseaux et les coopérations entre eux.

Pour être totalement efficaces, ces organismes doivent être publics pour qu'ils ne soient pas accaparés par les grands groupes privés, plus motivés par la recherche du profit immédiat que par la construction du bien commun.

Mais plus fondamentalement, cette réunion du «G20», comme l'exercice auquel nous nous livrons ici, devrait considérer cette donnée essentielle selon laquelle l'accès à l'alimentation est un droit humain élémentaire et que l'activité de produire ces biens alimentaires de manière soutenable, en respectant la terre, les sols, l'eau, l'air, la biodiversité est une mission d'intérêt général.

Elle induit le respect de la souveraineté alimentaire des peuples, le refus de la spéculation sur l'alimentation et la rémunération correcte du travail paysan par des mécanismes publics de fixation et de soutien aux prix.

Cette grande ambition en faveur d'une agriculture nourricière ne constitue pas l'aspect le moins intéressant du rapport qui nous est soumis.

En effet, en préconisant de défendre toutes les agricultures tournées vers la mission alimentaire, ce rapport va à la rencontre de ce que préconisent désormais de nombreux progressistes qui appellent à soutenir toutes les agricultures du monde, celles des plaines comme celles de montagnes, les agricultures conventionnelles de qualité comme les agricultures de branches ou de filières.

Bref, il s'agissait de s'extraire du clivage binaire et stérile, consistant trop souvent à opposer les agricultures entre elles. Ce pari est en passe d'être réussi et c'est une bonne chose pour contribuer à unir dans une même alliance toutes les catégories paysannes.

La situation appelle aussi la préservation des terres agricoles et de ce point de vue, il est bien que votre rapport pointe ces deux chiffres qui traduisent la situation particulière de la Bretagne avec 5 000 hectares de terres agricoles qui disparaissent chaque année tandis que 50% des exploitations libérées ne reviennent pas à l'agriculture.

Cette volonté affirmée du Conseil Régional de mobiliser les acteurs et élu-e-s locaux sur cette thématique constitue une politisation salubre de nature à peser sur un certain nombre de choix en favorisant une mobilisation citoyenne sur un sujet qui concerne toute la société.

La FAO, organisation importante des Nations-Unies, chargée de l'agriculture et de l'alimentation et la Banque mondiale, évaluent à près d'un milliard le nombre d'individus en situation de sous-alimentation et de famine.

Selon les prévisions des Nations-Unies, la population mondiale atteindra dix milliards d'habitants d'ici la fin du siècle, soit trois milliards de plus qu'aujourd'hui.

Ceci signifie que la production alimentaire mondiale devra augmenter, dans un contexte où le complexe agricole et agro-alimentaire mondial qui a vocation à nourrir l'humanité peut-être caractérisé comme étant en danger.

L'offre ne répond pas à la demande qui explose sous un double effet : celui de la démographie montante et celui d'une amélioration du pouvoir d'achat dans des pays qui sortent peu à peu de la pauvreté et qui de ce fait accèdent, heureusement, à des aliments dont ils étaient privés hier.

La combinaison de cette situation avec l'utilisation du blé ou du maïs pour produire de l'éthanol et à la spéculation sur les matières premières agricoles, fait flamber les cours des denrées de base.

Mais de nombreux scientifiques appellent désormais à prendre en compte un facteur jusque là trop négligé : celui de la modification climatique qui contribuerait à déstabiliser les systèmes alimentaires et à mettre en cause encore plus la sécurité alimentaire mondiale.

Il est établi que nombre de mauvaises récoltes des dix dernières années résultent des catastrophes météorologiques, des inondations aux Etats-Unis, de la sécheresse en Australie, des canicules en Europe et en Russie.

Il semble aussi établi que contrairement à ce qui avait été projeté dans le passé que l'élévation du niveau des gaz carboniques n'agit pas non plus comme un engrais pour les plantes et ne contrecarre donc pas les effets négatifs du changement climatique.

Ces éléments montrent l'impérieuse nécessité de systèmes de recherche coordonnés à l'échelle de la planète, à la fois sur les effets des modifications climatiques et aussi sur l'approvisionnement en eau et son stockage et encore sur les plantes à cultiver, les moyens de le faire dans un nouveau contexte climatique.

Comme l'indique votre rapport en filigrane, la politique agricole en général devrait être celle de la coopération et non plus celle de la concurrence qu'exacerbe l'Organisation mondiale du commerce, le Fond monétaire international et l'Union européenne.

L'efficacité économique, sociale, de vie territoriale et écologique passe par le maintien et la création d'un maximum d'exploitations agricoles à taille humaine et familiale, combinée avec le développement d'un authentique système de coopération agricole pour valoriser au mieux et au plus efficace tous les facteurs de production, dans un période où la production agricole devra doubler d'ici la fin de ce siècle.

Qu'il me soit permis aussi, de ce point de vue, de souligner la grande ambition que nous plaçons dans les perspectives ouvertes par les contrats de filières, avec notamment cet engagement public de la Région en faveur du développement de la mutualisation logistique et du redéploiement pérenne du fret ferroviaire.

En effet, chacun sait que la Loi de Modernisation de l'Économie a renforcé considérablement le pouvoir des centrales d'achat, surtout de la grande distribution.

Cette exacerbation de la pression des prix à la production appelle une autre ambition publique partagée avec les acteurs des différentes filières pour relever à la fois un défi économique, un défi écologique et celui du développement durable de tout notre territoire.

C'est une question d'intérêt général. Ce sont toutes les politiques publiques qui devraient placer le défi agricole et alimentaire dans leurs priorités et nous pouvons raisonnablement nous féliciter de ne pas être les derniers à le faire.

Merci de votre attention.